

## **Vœu proposé par le groupe Sceaux Ensemble concernant la mise à disposition de personnel lors des cérémonies de commémoration à Sceaux**

### **Objet : Mise à disposition de personnel lors des cérémonies de commémoration à Sceaux**

Considérant l'importance des cérémonies de commémoration comme un moment de recueillement collectif, permettant aux Scéens de rendre hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la Nation ;

Considérant que ces cérémonies constituent également une opportunité de valoriser les valeurs de solidarité, de service public et d'engagement citoyen ;

Considérant que la Ville de Sceaux compte près de 8 000 étudiants et plus de 400 jeunes âgés de 14 à 16 ans, et qu'il est essentiel de les sensibiliser à ces valeurs fondamentales, ainsi qu'aux opportunités offertes par les métiers du service public ;

Considérant que la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) joue un rôle essentiel dans la sécurité et la protection des habitants des départements 75, 92, 93 et 94 ;

Considérant que chaque année, la BSPP intègre dans ses rangs une centaine de jeunes au sein du dispositif des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Paris (JSPP), leur offrant une formation civique, technique et physique, et leur permettant d'obtenir des qualifications reconnues, telles que le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier et le certificat de Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE1) ;

Considérant que ces formations ouvrent des perspectives, notamment par le biais de recrutements régimentaires, volontaires ou dans la réserve opérationnelle, et participent ainsi à promouvoir les valeurs de service, de discipline et de citoyenneté ;

Considérant que les sapeurs-pompiers participent régulièrement à ce type de cérémonies dans certaines des villes voisines, renforçant ainsi les liens entre leur engagement et la reconnaissance des habitants ;

Considérant que la participation de personnels de la BSPP aux cérémonies de commémoration organisées par la Ville de Sceaux renforcerait ces valeurs et sensibiliserait la population, en particulier les jeunes, aux opportunités offertes par le métier de sapeur-pompier ;

### **Le Conseil Municipal de Sceaux, réuni le 10 décembre 2024, émet le vœu suivant :**

Que le Responsable de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Bourg-la-Reine :

1. Accorde la mise à disposition de personnel en tenue lors des cérémonies de commémoration organisées par la Ville de Sceaux afin de rendre hommage à celles et ceux qui se sont sacrifiés pour la Nation et de contribuer à ce moment de recueillement collectif des Scéens ;
2. Favorise la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Paris (JSPP) ou de représentants de la BSPP afin de valoriser les métiers et les engagements au service des autres ;
3. Soutienne la promotion du dispositif des JSPP, notamment auprès des jeunes Scéens, afin de renforcer le recrutement et l'implication de la jeunesse dans cette noble vocation.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire ou son représentant afin de transmettre officiellement ce vœu au Responsable de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Bourg-la-Reine et pour entreprendre toutes démarches utiles à sa mise en œuvre.